

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 23 décembre 2024 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 17 décembre 2024.

Présent(e)s : M. BERNARD Jérôme, M. BOUCHARDON Mickaël, Mme BOURJAT Laëtitia, M. CHAUMONT Jean Luc, M. FRANCOIS Patrick, Mme JAUBERT Agnès.

Absent(e)s : Mme AUDIGIER Agnès, M. BARRY Francis, M. BECHERAS Philippe, Mme BERGERON Solange, M. BIENNIER André, M. BRUN Claude, Mme CARRIER Martine, M. CAVROY Antoine, M. CHIARUCCI Fabiano, Mme DAVID Sylvette, M. ESSAYAR Khalid, M. FERLAY Aurélien, M. FOUTRY Jean-Marie, M. GAUTHIER Patrick, M. GRIFFE Gérard, M. LAMBERT Jean-Michel, M. MAZET Grégory, M. MONTBLANC Christophe, M. NAJI Driss, M. PETITJEAN Gilbert, Mme RAMERINI Danielle, M. ROBERTON Gérard, Mme SANCHEZ Josiane, M. TOURVIEILHE Max, M. VILLARD Benoît.

Excusé(e)s : Mme BSERENI Stella, M. CHAPEL Clément, M. LARUE Fabrice, M. LEBRAT Jérôme, M. MASSOLA Christian, M. MOULIN Gilbert, Mme REYNAUD Christelle, M. SENECLAUZE Bruno.

Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.
- M. Jean-Yvon MAUDUIT donne pouvoir à M. FRANCOIS Patrick.

Assistaient en tant qu'invités : Mme BRIELLE Victoria, Mme DOUZET Odile et M. JACOUTON Frédéric.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 14
○ Pour : 14
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. BOUCHARDON Mickaël.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

- Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du Syndicat Mixte Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 et notifiés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;
Vu que le Conseil syndical initialement convoqué le 17/12/2024 n'a pas atteint le quorum requis ;

La présentation du rapport d'activité 2023 du Syndicat Mixte Numérian s'inscrit dans une démarche de transparence et de valorisation des actions menées. On y retrouve notamment les chiffres clés, les nouveaux arrivants, les nouveaux services, le bilan financier et les temps forts de l'année écoulée.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexes : Le rapport d'activité 2023 du Syndicat Mixte Numérian, le compte administratif de l'EPIC Numérian et le CFU 2023.

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve le rapport d'activité 2023 du Syndicat Mixte Numérian.**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 23 décembre 2024,

Le Président,



Jérôme BERNARD